

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 14 AVRIL 2022

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 27

L'an deux mil vingt deux

Le quatorze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

OBJET

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA
DEMANDE DE SUBVENTION
ADEME (AGENCE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE) POUR
L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ
GÉOTHERMIQUE AU COMPLEXE
LÉO LAGRANGE – RUE JOLIOT
CURIE À MAING**

Étaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN H. LEDOUX A. AIT BAHJA JM. DELANNOY B. MERESSE C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET G. MONTAY S. GLINEUR JC. REZIGA L. PHILIPPE

Étaient excusés : V. PORQUET I. PLOUVIER S. PIROTTE C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY B. LE MAIGNENT S. SPOTO C. GRAND

Procurations respectives à : C. COLLET C. RIFF D. RAMEZ C. COLLET B. MERESSE P. BAUDRIN P. BAUDRIN G. MONTAY S. GLINEUR

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/04/2022

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 08/04/2022

Dans le cadre de la rénovation thermique du complexe Léo Lagrange - rue Joliot Curie à Maing, la commune souhaite explorer la possibilité de recourir à une énergie renouvelable pour alimenter le chauffage du complexe qui sera rénové et isolé.

La ville de Maing souhaite réaliser une étude de faisabilité de géothermie pour ce complexe. A cet effet, le Cabinet Antéa'Group, ZA Carrefour de l'Artois - RD 950 - 62490 FRESNES LES MONTAUBAN a fourni à la commune un devis pour une étude de faisabilité géothermique pour le complexe Léo Lagrange, rue Joliot Curie à Maing décomposé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle comme suit :

- une étude de pertinence/géothermie sur nappe et sur sonde d'un montant de 9 170€ HT

- une option : étude de faisabilité/géothermie sur nappe d'un montant de 6 220€ HT

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement

étude de faisabilité géothermique au complexe Léo Lagrange			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
PHASE 1 - Etude de pertinence / géothermie sur nappe et sonde		ADEME	10773
Phase diagnostic hors bilan thermique	4 660,00		
Prédimensionnement et rapport	4 510,00		
OPTION – Etude de faisabilité / géothermie sur nappe		COMMUNE DE MAING	4617,00
DT – DICT / Télédéclaration / aide au choix du foreur	860,00		
Préparation et suivi du chantier / Réalisation d'une analyse sur l'eau brute	2910,00		
Interprétation des essais, simulation hydrothermique et rapport de faisabilité	2450,00		
TOTAL € HT	15390	TOTAL € HT	15390

Le Conseil Municipal entendu ce qui précède, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de solliciter une subvention auprès de l'ADEME sur une mission d'assistance à hauteur de 70 % sur un montant de 9 170 € + 6 220 € HT soit un total de 15 390 € HT représentant la tranche ferme ainsi que la tranche optionnelle, soit une subvention d'un montant de 10 773,00 €,
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 15 avril 2022

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

